

## Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* en ancien et moyen français : éléments pour une étude diachronique

Cécile Barbet (Université de Neuchâtel, Suisse)

L'étude du changement linguistique, suscite depuis une vingtaine d'années un intérêt croissant. D'aucuns ont étudié la grammaticalisation des marqueurs modaux, notamment J. Bybee *et al.* (1994) et J. Van der Auwera & V. A. Plungian (1998). Leurs études se basent sur l'examen d'un grand nombre de langues, cependant, on trouve peu d'éléments concernant le français et les deux verbes modaux – nous entendrons ici la modalité dans son sens « restreint », hérité de la logique aristotélicienne – *devoir* et *pouvoir*.

Nous nous proposons dans cette communication de présenter quelques éléments pour une étude diachronique de ces deux verbes, notamment les résultats d'une étude portant sur leurs emplois en ancien et moyen français. Pour mener cette étude nous avons rassemblé un corpus d'un millier d'occurrences de *devoir* et *pouvoir* dans des textes du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle inclus.

L'étude des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval permet de confirmer certaines hypothèses émises par Bybee *et al.* (1994) et Van der Auwera & Plungian (1998) :

(i) Les marqueurs modaux dont le sens de la source lexicale est « need » développent en premier un sens de nécessité inhérente au sujet, tandis que ceux dont le sens de la source lexicale est « owe » développent directement un emploi déontique. Cette hypothèse se confirme en français : *devoir*, dont la source lexicale – et le sens plein – est « devoir quelque chose à quelqu'un » semble avoir eu d'abord un emploi modal déontique. Nous n'avons pas repéré dans notre corpus en français médiéval d'occurrence de *devoir* ayant un effet de sens de nécessité interne au sujet ou d'« auto-obligation », pourtant attesté en français moderne (*cf.* Veters 2004 à qui nous empruntons l'exemple (1)) :

- (1) *La femme du gardien eut pitié d'eux et leur proposa du café. Ils acceptèrent. Prévoyant une nuit blanche Aldo en avala plusieurs. Il pouvait avaler une boisson brûlante tandis que Anselme devait attendre qu'elle tiédisse.* (José Giovanni, *Le Ruffian*, Gallimard, Carré Noir 479, p.32)

(ii) Selon Van der Auwera & Plungian (1998), la nécessité déontique, c'est-à-dire dont le causatif est le locuteur ou une norme sociale ou éthique, s'est généralisée en nécessité externe au sujet. Dans notre corpus en ancien français, nous n'avons effectivement repéré que deux occurrences de *devoir* ayant un effet de sens de nécessité externe au sujet – ou d'« obligation pratique » (*cf.* Kronning 1996) – ; tandis qu'en moyen français, *cf.* (2), cet effet de sens devient plus courant.

- (2) *Et de toutes icelles les premieres venues sont les plus chieres ; et doivent estre mengees le jour qu'elles sont escossees, ou autrement elles deviennent noires et aigres.* (*Le Mesnager de Paris*, II, ii, l. 19-22)

(iii) La modalité épistémique serait postérieure à la modalité radicale. Ici encore, nos données confirment cette hypothèse. *Devoir* épistémique est quasi inexistant au Moyen Age, nous n'avons relevé que deux occurrences de ce verbe susceptibles d'une interprétation épistémique – *cf.* (3) – alors que dans un texte moderne comme *Les Gommés* d'A. Robbe-Grillet par exemple, l'emploi épistémique de *devoir* ne représente pas moins de 40% des occurrences de ce verbe.

- (3) *Il n'eut gueres esté en son logis [...] qu'il ne perceust tantost que la chambriere de leans estoit femme qui devait faire pour les gens.* (*Les Cent Nouvelles nouvelles*, *La XVIII<sup>e</sup> nouvelle*, l. 7-10)

En ce qui concerne *pouvoir*, on trouve dès les plus anciens textes des occurrences de ce verbe épistémiques, cependant, *pouvoir* est souvent en construction impersonnelle et négatif, *cf.* (4). Nous n'avons repéré dans nos données qu'une occurrence épistémique de *pouvoir* en construction personnelle, *cf.* (5).

- (4) *Or attendez, bien se peult faire  
Que j'ay failly par aventure.* (*Farces du Moyen Age*, Jenin, fils de rien, v. 398-399)

- (5) *Naines li dux puis establist la sedme/De Peitevins e des barons d'Alverne ;  
.XL. milie chevalers poeent estre.* (*La Chanson de Roland*, v. 3061-3063)

(iv) Selon Van der Auwera et Plungian, les marqueurs modaux peuvent développer des effets de sens postmodaux – c'est-à-dire qui ne peuvent plus être décrits en termes de nécessité ou de possibilité, par exemple des emplois temporels. Cette analyse est compatible avec l'hypothèse de Kronning (1994) selon laquelle *devoir* est un futur modal et aspectuel en cours de grammaticalisation, cependant pas suffisamment grammaticalisé pour figurer parmi les temps périphrastiques du futur du français. Le Moyen Age connaissait déjà ces emplois « futurs » de *devoir*. Mais il est surtout intéressant de noter que le français médiéval avait développé un emploi aspectuel prospectif de *devoir* (*cf.* Veters & Barbet, sous presse) qui indiquait ainsi la phase « imminente » (*cf.* Buridant 2000) d'un procès. Au Moyen Âge, la périphrase *aller* + inf. n'existait pas encore ; elle ne se développera qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, pour exprimer le présent prospectif, les locuteurs utilisaient d'ordinaire le futur simple. Ils avaient également une deuxième possibilité pour exprimer cet aspect

prospectif, à savoir utiliser *devoir* + inf., qui peut être traduit en français moderne par *aller*, *être sur le point de* ou par *faillir* comme on peut le voir dans les énoncés (6) & (7) :

- (6) *Quant le dut prendre, si li caït a tere. (La Chanson de Roland, v. 333)*  
Quand il alla pour la prendre, il lui tomba des mains  
[Litt. Alors qu'il allait le prendre/était sur le point de le prendre...]
- (7) *Vois que maistre Adans fait le sage*  
*Pour che qu'il doit estre escoliers (Adam de la Halle, Le Jeu de la Feuillée, v. 949-950)*  
Voyez comme maître Adam fait le sage  
Parce qu'il va être étudiant !

En fait, l'existence de cette valeur aspectuelle a été éphémère : elle a disparu – sans doute sous l'effet de la naissance d'*aller* + inf. – avant d'avoir pu développer une valeur temporelle future. « Les aspects de phase [tendant] à devenir des futurs catégoriques » (Kronning 1990 : 8), on peut supposer que si *devoir* auxiliaire d'aspect prospectif avait survécu au Moyen Age, il aurait pu devenir un véritable futur périphrastique, comme *aller* + inf.

### Références

- Barbet, C. & Vetters, C. (à paraître). Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français : les emplois « postmodaux », *Cahiers Chronos*.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes, Paris.
- Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W. (1994). *The evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, University of Chicago Press, Chicago.
- Kronning, H. (1990). Modalité et diachronie : du déontique à l'épistémique. L'évolution sémantique de *debere/devoir*, *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves*, 13-17 août 1990, Trondheim, Université de Trondheim, pp. 301-312.
- Kronning, H. (1994). Modalité et temps : *devoir* + *infinitif* périphrase du futur, *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves*, Aalborg, 11-15 août 1993, G. Boysen (éds), Aalborg University Press, Volume I : 283-295.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala ; Stockholm : Acta Universitatis Upsaliensis ; Almqvist & Wiksell International.
- Van der Auwera, J. & A. Plungian, V. (1998). Modality's semantic map, *Linguistic Typology* 2 : 79-124.
- Vetters, C. (2004). Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* en français, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* 82, 657-671.
- Vetters, C. & Barbet, C. (sous presse). Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir*, *Cahiers de Praxématique*.